



Tableau 5B

Dépenses de recherche scientifique et développement expérimental (RS&DE) déduites de l'impôt à l'annexe 1, par administration, de 2010 à 2014

Administration	2010	2011	2012	2013	2014
Terre-Neuve-et-Labrador	6,584	10,905	7,624	8,719	7,827
Île-du-Prince-Édouard	3,066	-	2,750	3,075	2,561
Nouvelle-Écosse	36,368	27,780	21,898	22,559	18,212
Nouveau-Brunswick	20,392	59,710	31,853	14,198	15,354
Québec	885,469	854,982	928,079	899,397	768,902
Ontario	2,107,658	1,920,051	1,618,282	1,379,594	1,664,857
Manitoba	27,569	28,471	56,788	57,484	42,097
Saskatchewan	37,846	29,023	21,823	34,286	22,109
Alberta	244,483	237,472	289,313	292,837	279,696
Colombie-Britannique	283,609	282,314	313,896	334,963	329,127
Yukon	-	-	-	-	-
Territoires du Nord-Ouest	-	-	-	-	-
Nunavut	-	-	-	-	-
Administrations multiples	5,553,878	5,016,545	4,383,637	4,969,847	4,267,704
À l'extérieur du Canada	-	-	-	-	-
TOTAL	9,219,801	8,479,476	7,681,825	8,025,060	7,428,661

Remarques

1. Les dépenses de RS&DE déduites de l'impôt sont tirées de la ligne 411 de l'annexe 1, *Revenu net (perte nette) aux fins de l'impôt sur le revenu*.
2. Données au 31 décembre 2017.
3. L'administration est déterminée à l'aide du code d'administration indiqué à la ligne 750 du formulaire T2, *Déclaration de revenus des sociétés*.
4. Un tiret (-) indique les renseignements supprimés pour des raisons de confidentialité. Ceux-ci comprennent aussi des zéros valides.
5. Le total des chiffres qui figurent dans le tableau peut ne pas correspondre au total indiqué, en raison de l'arrondissement ou de la suppression.
6. Toutes les données peuvent faire l'objet de modifications en raison de vérifications, de cotisations tardives, de nouvelles cotisations ou de reports.
7. Tous les montants sont indiqués en milliers de dollars et arrondis.
8. Les données sont présentées par année d'imposition.